

# POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES. ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ge journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 six mois-14 un an 25 ABONNEMENT:

Les lettres, réclamations et énnonces doivent être adressées au rédadeur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Rain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, che MM. Laffire-Bullien et Cle, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annouces de MM. HAVAS LAFRITE BULLIER et C'é pour les villes de Roubaix et Tourgoine.

## Roubaix, 46 Janvier 1868

#### BULLETIN.

Alexiacta est ! La foi sur l'armée a été voice et nous voilà désormals une nation tout-à-fait militarisée, telle qu'il convient dans cet âge de fer.

Le Corps législatif s'est prononcé par 200 voix pour et 60 voix contre. Cette minorité, assez imposante, est certainement une des plus considérables qui se soit encore rencontrée contre un projet de depuis le rétablissement de l'Empire. doit être constaté et les futures élections nous diront ce que le suffrage universel pense des 200 députés qui n'ont pas craint d'imposer à la France un aussi lourd fardeau.

Parmi les 60 opposants, nous sommes heureux de trouver les noms de quatre députés du Nord :

MM. Jules Brame : Kolb-Bernard; Lambrecht : Plichon.

Trois autres représentants de notre département ont vote la loi. Ce sont :

MM. Hamoir : Marquis d'Havrinceurt Sevdoux.

M. Stievenart-Béthune était absent par

Une des premières conséquences de la nouvelle loi sera de faire rentrer immédiatement dans la garde nationale mobile, sauf certaines exceptions a tous les hommes célibataires ou veufs sans enfants classes de 4866, 1865 et 1864 qui ont été

libérés par les conseils de révision.

Deux catégories, dit l'Avenir National, se trouvent atteintes : les hommes libérés par haut numéro et ceux libérés par exemptions légales. Or, d'après les statistiques militaires de ces dernières années, il y a en moyenne 115,000 jeunes gens érés par les bons numéros, et environ 45,000 jeunes gens libérés par les exemptions légales, soit ensemble, 160,000 hom mes. En portant, ce qui assurément est fort exagéré, au cinquième de ce chiffre les exceptions qu'admet la nouvelle loi, total annuel reste encore à près de 130,000 hommes. Pour les quatre con-tingents de 1864 à 1867, cela fait un total de plus d'un demi-million d'hommes ! Il faudrait un optimisme des plus robustes pour croire qu'un appel de cette étendue, u la prévision seulement de cet appel, puisse ne pas apporter la plus profone perturbation dans la société, puisse ne pas exciter de sérieuses appréhensions au dedans et au gehors. >

J. REBOUX.

### Les Révélations du Livre-Bleu.

Rien n'est brutal comme un chiffre est une vérité vieille comme la numé

ration.

On a beau faire des théories brillantes et les appuyer du talent de tous les Rouher et de tous les Michel Chevalier du monde, si les chiffres viennent leur donner un démenti, les théories ne sont plus que des utopies et des rèves.

Eh bien! nous conjurons nos lecteurs, et s'il se pouvait, nous conjurerions la France entière et surtout les libres échangistes de bonne foi, de vouloir bien jeter les yeux sur les chiffres qui nous sont donnés par le gouvernement lui-même, dans l'exposé de la situation de l'empire.

Dans deux articles précédents, nous vons présenté et examiné quatre de ces

chiffres indiquant la comparaison entre notre mouvement commercial pendant les neuf premiers mois de 1866 et la même période de 1867.

Et il en est ressorti que les importations des marchandises étrangères ont augmenté de plus de 200 millions, tandis que les exportations de nos marchandises à l'étrangèr ont diminué de près de 200 millions.

millions. C'est-à-dire que, plus nous allons, plus nous consommons de produits étrangers. Et moins l'étranger consomme de nos

produits.

Voilà, d'après les documents officiels, la situation prospère que nous ont faite les traités du libre-échange en abaissant toutes les barrières et en ouvrant notre marché à la concurrence illimitée.

Il n'est donc pas vrai qu'ils aient eu pour résultat de développer notre commerce, comme on nous le promettait, puisque nos exportations vont en diminuant.

Il n'est pas vrai que notre industrie eit pui soutenir les lutte contre les contre

nuant.

Il n'est pas vrai que notre industrie ait pu soutenir la lutte contre la concurrence étrangère, comme on l'espérait, puisque nos importations vont en augmentant.

Est po clair ?

tant.
Est-ce clair ?
Pour rendre les résultats plus palpables, poussons les choses à l'extrême et supposons que nous continuions à progresser d'année en année dans cette voie

bles, poussons les choses a l'extreme et supposons que nous continuons à progresser d'année en année dans cette voie fortunée.

La France finirait par tirer tous ses produits de l'étranger,

Et l'étranger finirait par ne plus consommer de produits français.

Telle est la conséquence logique, rigoureuse des révélations du livre-bleu.

Faites donc, Messieurs les libres-échangistes, toutes les théories que vous voudrez pour établir que le libre-échange doit nous ouvrir une ère de prospérité, et les chiffres du livre-bleu sont la pour réduire vos théories en néant.

Mais ces chiffres sont ceux du mouvement de notre commerce particulier avec l'Angleterre, dont l'influence et les perfides conseils nous ont gratifiés des bienfaits du libre-échange.

échange.

Ils ne sont ni moins instructifs ni moins éloquents, et ils expliquent l'intérêt qu'avait noire voisine à nous faire accepter les traités de 1861.

Ils constatent, et nous le disons avec une profonde douleur, que pendant les neuf premiers mois de 1867, nos échanges avec l'Angleterre ont été:

Importations, 295,649,000 fr. 295,649,000 fr. 91,547,000

Importations, Exportations,

Différence, 204.072,000

Différence,

Ainsi, le chiffre des produits que l'Angleierre a introduits en France, depuis le commencement de cette ainée, dépass pir plus de 200 mullions le chiffre des produits que nous avons écoulés chez elle.

Dès lors, à laquelle des deux nations les traités de commerce ont-ils profité?

A la rivale supérieurement habile et pratique qui a su profiter de l'enthousiasme de nos utopistes, en faveur des théories du libre-échange, pour abattre les barrières qui empéchaient l'introduction de ses produits en France.

Ce résultat, du reste, était prévu par ses hommes d'Etat lors de la conclusion du traité, et il n'a fait que confirmer leurs espérances.

espérances.

Aussi, a-t-on vu, à ce moment, les organes les plus avancés de l'opposition, les constants adversaires du ministère, lui prodiguer des éloges enthousiastes au sujet de ce traité.

Voici comme M. Bright l'appréciait à la chambre des communes, dans la séance du 96 février.

chambre des communes, dans la séance du 24 février:

« On a prétendu que nous accordions plus que nous ne recevious; c'est le contraire qui est la vérité. Lorsqu'on met les concessions réciproques dans la balance, il devient de la dernière évidence que la France nous en fait au moins cinq fois plus que nous lui en rendons. Si l'honorable membre auquel je réponds était français, il serait véritablement effrayé de la liste des articles sur lesquels portent ces concessions de la part de la France....

« Du moment où la France substitue à la prohibition presque absolue de ces di-

vers objets des droits qui, seion toute apparence, leur permettront de péndirer Largement sur son marché, l'honorable membre auquel je zéponds est trop frane, lrop honnête, trop intelligent pour soutenir que le vin, l'eau-de-vie, et la toie puissent contrebalancer les onze articles que je viens d'énumérer (1).

"Quand la convention relative à la conversion des droits ad valorem en droits spécifiques sera conclue, l'ai la certitude (et cela sous la garantie des hommes les les plus compétents) que, quels que soierat les avantages que paraît aujourd hui nous assurer le traité, le résultat dans l'application sera encore bien meilleur que le traité.

Ainsi parlait M. Bright, et malheureusement l'évènement lui a donné raison.
Il annonçait que, par suite des traités
de commerce, les Francais recevraient
cinq fois plus de produits anglais que les
Anglais n'en recevraient des notres.
Nous n'en sommes pas encore tout à
fait arrivés là, et les produits qu'ils ont
écoulés en France dans les neuf premiers
mois de cette année n'ont été que le triple
de ceux que nous leur avons livrés.
Mais patience! que la situation se prolonge, que les traités soient renouvelés, et
sa terrible prophétie s'accomplira en entier.

Sa terrine proposition.

Certes, le député de Birmingham avait bien raison de dire que, s'il était Français, il serait effrayé des conséquences de cestraités. Mais alors souventhe neus que nous sommes Français, et cessons de travailler à la prospérité de l'Angleterre.

BOURLET DE LA VALLÉE. (Moniteur industriel.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 14 janvier.

La commission de la presse a reçu au-jourd'hai au Palais Bourbon les repré-sentants des principaux journaux de Paris. Il a été question du timbre et des appré-ciations et critiques des débats legislatifs.

Le petit Moniteur de ce soir contient quatre colonnes et demie de communiqués adressés à plusieurs journaux. C'est presque une revue crítique de la presse, mais nous croyons que ce genre de polémique ne serait pas sans quelque danger pour le journal officiel lui-même, s'il était érigé en système.

en système.

Le projet d'une dissolution de la Chambre, est complétement abandonne, et cela se conçoit; sous l'influence de l'émotion causée par la lei militaire, il est à croire que ce qui s'est, passé à Tours se reproduirait dans bon nombre de collèges électoraux et les candidatures officielles se réssentiraient de l'antipathie de populations pour le service militaire.

tions pour le service militaire.

On parle d'une divergence l'opinionentre M. Rouher et M. Magne au sujet des mesures financières qu'exgent les circonstances. Selon M. Rouher il sersit plus prudent de recourir à des expédients particuliers; selon M. Magne, ilvaudrait mieux faire un emprunt, et pour émettre cet emprunt profiter précisemen du moment où la rente est à un tau raisonnablement élevé et où il existe un stock énorme de numéraire qui semile s'augmenter en vue d'un prochaiu emprunt, la rente étant toujours la valeur laplus recherchée. Le rapport de M. Mgne doit paraître dans quelques jours dats le Momiteur.

Les nouvelles de l'étranger entinuent d'être sans intérêt. La révolution qui a éclaté au Japon ne nous est conue que très imparfaitement, mais on cret qu'elle ne modifiera pas les rapports de étrangers et ne leur ôtera aucun des roits qui leur ont été reconnus.

Les restes de l'archiduc Maximlien doivent arriver aujourd'hui à Trieste

Mme de Morny vient de se cowertir au catholicisme.

(1) Les métaux, les machines, le oton filé, les tissus de coton, les fils de lin ede chan-vre, les fils et tissus de laine, la faïace.

théatres en France est généralement con-sidéré comme devant être impuissant à relever la littérature dramatique de l'état où elle est tombée. Cependant, il faut avaut, de se prononcer savoir quellés mesures veut adopter le gouvernement; plus elles seront radicales, plus elles auront d'effet, et il faut supposer qu'on ne se bornera pas à modifier les qualités de tels ou tels employés.

Ch. Cahor.

Paris, 15 janvier

199 voix contre 60 se sont prononcées pour le projet de la loi militaire amendé par la commission de concert avec le conseil d'Etat.

par la commission de concert avec le conseil d'Etat.

D'ordinaire, les projets de lois qui rencontraient dans la chambre la plus énergique opposition n'étaient guère combattus au moment du scrutin par plus de quinze ou vingt voix. C'est donc une minorité relativement très-considérable qui s puréunir soixante votes. D'un autre côté, on aurait tort de dire que c'est un échec pour le gouvernement: nous sommes d'avis au contraire que c'est le triomphe personnel le plus marquant dans la durée du régime représentair. Et en effet, c'est un succès essentiellement personnel, car il a fallu fout le prestige du gouvernement impérial sur un grand nombre de députés pour les déterminer à voter une loi pour laquelle ils avaient de vivés répugnances; quelques uns même l'ont votée sachant bien qu'une portion de leurs électeurs lui était hostile, paresqu'ils n'ont pas voulu marchander leur appui au pouvoir; pour tout dire, beaucoup de députés ont voté la loi, par désoument. Du reste les prévisions les plus modestes élevaient à environ 50 le nombre des opposants définitifs. L'opposition peut ainsi compter comme un succès pour elle le chiffre des 60 voir contre.

Au moment du scrutin, l'urne s'est renversée: « Présage uneste le dit quel.

Au moment du scrutin, l'urne s'est ren versée : « Présage funeste ! » dit quel-qu'un. « Nous ne sommes pas des ro-mains ! » a répondu un autre député.

mains! « a répondu un autre député.

La Chambre prendra des vacances jusqu'au 27. Vous aurez remarque que la Chambre, en fixant l'ordre de ses travaux, a décide qu'elle s'occuperait de la loi sur la prèsse après l'examen des interpellations. Par conséquent, comme on ne prévoit aucun événement extraordinaire et qu'une dissolution du Corps législatif est moins probable que jamais, la loi sur la presse viendra en discussion dans la première quinzaine de février et occupera vraisemblablement la Chambre jusqu'à la fin du mois.

La durée de l'enquête faîte par la commission du Corps 'législatif sur l'élection de M. Géiot fait mai augurer du résultat. Il faut qu'il se soit présenté des faits graves et dans la salle des conférences on paraissait croire à l'annulation de l'élection. Il paraît qu'hier, après le scrutin de l'ensemble de la loi militaire, M. Thiers causait d'une manière très animée avec, plusieurs de ses collègues. On dit qu'il regrette beaucoup de n'avoir pas parlé. Personne cependant ne l'a empeché : il a étudié d'une manière spéciale les questions militaires et a la prétention d'être un grand tacticien. Il a en tout cas perdu l'occasion de livrer une grande bataille parlementaire.

Les nouvelles de l'étranger sont tou-jours très maigres. Depuis plusieurs jours, on a rengncé à parler des relations entre la France et la Prusse parceque personne ne peut dire surement ce qu'elles sont ; en revanche, on prétend que les rap-ports se tendent entre la Russie et la France à propos des affaires d'Orient. Naturellement on ne précise aucun fait, aucune cause bien définie de mésintelli-gence.

M. de Goltg va mieux ; il a été réelle-ment malade, ce que beaucoup de gens n'avaient pas voulu croire ; il a même subi une douloureuse opération faite avec suc-cès par M. Nélaton.

Le petit Manileur annonce ce soir que l'Empereur a donné ordre de faire re-mettre gratuitement aux dépositaires les mateias et objets de literie engagés dans les divers monts-de-piété de Paris.

Voici une nouvelle qui inferesse a certaines villes de province : la m va être rétablie dans les regime cavelerie. Poisqu'elle devait être ré il ent pent-être mieux valu ne supprimer.

Aujourd'hui ont commence devant fa cour d'assises de la Seine tes débats de l'affaire du sieur Shumacker, accusé de tentative d'assassinat contre sa sœur Ja marquise de Maubreuil-d'Orvault, ne Schu-macker. Mais la marquise ne parefira pas-aux débats.

La Comédie française et l'Odéon fêtent ce soir la 246° anniversaire de la neis-sance de Molière. La comédie française donne un à propos, La Valise de Molière, de M. E. Fournier qui a la spécialité de ce genre de productions.

L'OEil Crevé, cette bourde musicale qui fait la joie d'un certain public parisien, alteindra samedi sa 100° représentation la pièce, jouée il y a quelques jours au havre, est tombée à plat hontensement. C'est le sort qui l'attend dans la plupart des villes des départements.

CH. CAHOT.

Bourse de Paris du 15 janvier.

Nous profiterons de l'insignifiance de la Bourse d'aujourd'hui pour faire remarquer que notre builetin finuncier se compose toujours de deax parties distinctes : l'une n'est guére nuile et même intelligible que pour, les banquiers et les spéculations l'autre intéresse surtout les détenteurs de tirres ou de capitaux.

C'est pour satisfaire ces deux intérêts, que, chaque jour, porès avoir appreché les incidents du marche à terme, nous tachons d'éclairer les résolutions de ceux de nos lecteurs qui n'opèrent qu'au comptant.

de nos lecteurs qui n'opèrent qu'au comptant.

L'emprant, tour à tour affirmé et démenti, paratt probable aujourd'hui; aussi la rente française est-elle surtout affectée au milieu de la fermete générale. Le cours de 68.95 est chaudement disputé et chin largement perdu à 68.30. L'Indépendance belge prétend ce matin que M. Magne est fermement décidé à un emprunt, tandis que M. Rouher s'y opposerait pour éviter d'alarmer l'opinion. Cette affirmation n'a pas peu contribué à la baisse de la rente. Les primes continuent d'être offentes à de faibles écarts sur le 3 000 et l'Italien sont très-recherchées sur le gez pour couvrir des ventes à découvert.

Le marché du comptant est nul; maisibien feriu sur toutes les obligations tant françaises qu'etrangères.

Marseille apporte le 3 0,0 à 68.80;
Lyon et Bordeaux sont plus faibles à 68.70.

Derniers cours en liquidation : 3 000

68.70,
Derniers cours en liquidation: 3 070
68.60.— Italien 42,35.— Foncier 1347
50.— Gaz. 1445.— Lyon 876.25.—
Nord 1150.— Orléans 868.75.— Lembard 336.25.— Autrichien 501.25.—
Mobilier 163.75.

agiog shac sup CELLIER.

On écrit de Londres au Courrier fran-

cais:

Les relations entre la France et la Russie se sont beaucoup refroidies, pour ne rien dire de plus, depuis quelques semaines. Ou dit à Londres que la France a adressé à la Russie une note demandant des explications sur ses armements considérables. On ajoute qu'une note aurait été envoyée à la Servie par les grandes puissances et que cette note n'était pas signée par la Russie.

La malheureuse expédition du Mexique date d'hier, et semble être déjà une légende sinistre. On dirait qu'elle s'enfonce dans les âges, que le souvenir en vient des époques les plus treublées des annales humaines. Le caractère d'étrangeté que prennent les faits de cette expédition, tient d'abord au théâtre même de la lutte, à ce pays si différent du nôtre. Mais cè qui donne surtout à ces guerres lointaines une sorte de vague légendaire, c'est l'ignorance où l'on a laissé l'Europe pen-